

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Travail de Bachelor		2015-2016
Code T.TS.SO359.TB.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 15 crédits ECTS Le module Travail de Bachelor englobe deux parties : • une partie attribuée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à la réalisation et à la soutenance. • une partie de réalisation et de soutenance.	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volée PT2014 Semestre de printemps 2016 et semestre d'automne 2016 Volée EE2013 Semestre de printemps 2016 et semestre d'automne 2016 Volée TP2013 Semestre de printemps 2016 et semestre d'automne 2016				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis La partie "Élaboration du projet" doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la soutenance du travail de bachelor.				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétence principale : 11. Participer à une démarche de recherche.				
Compétences effectives : 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche. 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet. 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique. 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche. 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.				
Objectifs : Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences). Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champs professionnel. Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique,...). Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le <u>directeur</u> ou la <u>directrice</u> du travail de bachelor. Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche. Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter. Développer les compétences en méthodologie de recherche. Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Travail de Bachelor	2015-2016
5	Contenu et formes d'enseignement *		

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche - problématique - questions de recherches - outils de récolte de données - éthique - écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

Séminaires thématiques (participation obligatoire).

Encadrement collectif et de groupe.

Temps personnel de travail.

6	Modalités d'évaluation et de validation *		
---	--	--	--

Modalités d'évaluation du projet :

Délaï de dépôt du projet : mardi 7 juin 2016 (semaine 23).

En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard en **semaine 34**.

Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor :

Délaï de dépôt du travail de bachelor : lundi 6 février 2017 (semaine 37).

En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.

Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice-au directeur TB dans un délaï de **huit semaines** après la réception du protocole d'évaluation du TB.

En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.

Modalité de répétition :

En cas de non validation du projet :

Les étudiant-e se ré-inscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.

En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor" :

Le module doit être répété. Les étudiant-e-s présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délaï imparti par la durée maximale de la formation (9 semestres pour les formations à plein temps, 12 semestres pour les formations en emploi et à temps partiel) (cf. Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO : Art. 6).

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8	Remarques
---	------------------

Le "Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Module TB 2016-2017)" est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor.

La réalisation du travail de bachelor se fait par groupe de deux ou trois étudiant-e-s.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Travail de Bachelor	2015-2016
9	Bibliographie		

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

Becci I., Bovay C., Kuhn, A., Schneuwly Prudie, M., Knobel, B. & Vuille, J. (2011). *Enjeux sociologiques de la pluralisation religieuse dans les prisons suisses*. Bern : FNS, PNR 58.

Bonvin, J.-M. & Rosenstein, E. (2010) *Lutter contre la fragmentation des politiques sociales : inventaire des pratiques CII-MAMAC dans trois cantons romands*. Lausanne : EESP ; Hets&s-VD ; HES-SO.

Bovay, C. & Rumley, G. (2007-2012). *Intégration et religion : identification et traitement des demandes à caractère religieux par l'administration et les services sociaux de la ville de Lausanne*. (Recherche FNS en cours).

Gobet, P., Galster, D., Repetti, M., Scherer, F. & Constantin, E. (2012). *Le case management en contexte : bases conceptuelles et applications d'un dispositif de prise en charge intégratif*. Lausanne : Ed. EESP.

Golay, D. & Malatesta, D. (2012). L'amitié entre filles de 9 à 11 ans : entre affinités individuelles et enjeux statutaires. *SociologieS*, 15.11.2012. Récupéré de <http://sociologies.revues.org/4089>.

Keller, V., Messant-Laurent, F. & Modak, M. (2009-2011). La production de la normativité familiale dans l'aide sociale publique. Bern : FNS/DORE.

Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG : sociologie des organisations de défense de retraités*. Lausanne : Ed. Antipodes.

Meyer, G., Spack, A., Dumont, P. & Perrenoud, D. (2007). *Un phénomène négligé : la transformation de la mission des crèches-garderies face à la diversité des situations familiales : un exemple : les institutions en Ville de Lausanne : rapport de recherche*. Bern : FNS/DORE.

Petitpierre, G. & Gremaud, G. (2011-2013). *Les apprentissages à l'âge adulte, qu'en disent les personnes avec une déficience intellectuelle ?* Bern : FNS.

Tabin, J.-P. (2012). La Pauvreté en Suisse. In J.-P. Tabin / F.-X. Merrien (Dir.), *Regards croisés sur la pauvreté (pp. 33-44)*. Lausanne : Ed. EESP.

Tabin J.-P. & Enescu R. (2009-2010). *Conception de la citoyenneté et des rôles sociaux de sexe dans les dispositifs de sécurité sociale de l'Union européenne et de la Suisse : une recherche exploratoire sur le cas du chômage*. Lausanne : EESP ; HES-SO/REA.

Thommen, E. & Zbinden Sapin, E. (2010-2012). *La Situation des jeunes adultes atteints de troubles envahissants du développement dans les structures résidentielles de Suisse romande*. Bern : FNS/DORE.

Udressy, O. (2012). *Le concept de résonance en travail social : comment donner sens à ses émotions dans la relation d'aide ?* Strasbourg : Université, Faculté des sciences de l'éducation.

10 Enseignants

Adam Elisabeth
Alvarez Henry Caroline
Béguin Marie-Catherine
Burnier Brigitte
Campart Annick
Delay Christophe
Elben Sylvie
Filiti Béatrice
Gagliardi Bernadette
Henguely Alexandra
Jaquier Philippe
Javet Daniel
Kalbermatter Béatrice
Laghimi Abderrahim
Masson Camilla
Mercolli Mauro
Merlin Frédéric
Mischler Sandra
Paulus Eric
Pfistner Sylviane
Regamey Véronique
Reymond-Lechot Mireille
Riva Gapany Paola
Sans enseignant
Schneider Annelise
Sigrist Caroline
Soguel Isabelle
Soni Tania
Spack Annelise
Villat Jean-Marie
Voumard Scherz Mireille
Wernli Heinz

Nom du responsable de module *

MALATESTA Dominique et GOLAY Dominique

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module	Travail de Bachelor	2015-2016
<i>Descriptif validé le *</i> 17 décembre 2015	<i>Descriptif validé par *</i> Philippe Beuret	

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module **Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle** 2015-2016

Code T.TS.SO359.G1A.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
--	---

Volées :
PT2014, EE+TP2013 - TP2012
Semaines 18 à 24
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.

Compétences effectives :

- 1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation.
- 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.

Compétences secondaires :

- 9. Evaluer et réorienter l'action.
- 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

Objectifs :

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître les transformations en cours, les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ du Travail social et dans celui de l'animation socioculturelle, au travers de la dimension culturelle de ce champ.
- Connaître les débats actuels dans le champ culturel et être capable de se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle social et émancipation.

Ce module a pour objectif principal de développer la professionnalité de l'animateur-trice dans sa fonction de "médiation", afin qu'il-elle puisse être plus à même de travailler les relations entre l'animation socioculturelle et la culture, la diffusion et la création, mais aussi promouvoir l'éducation permanente en proposant des activités diversifiées. Nous travaillerons sur la conceptualisation de l'art comme un moyen d'expression et sur le concept de culture vu à la fois comme vecteur principal des pratiques en animation socioculturelle et, à la fois en tant que capacité à proposer des réponses nouvelles à des situations existantes ou des réponses appropriées à des situations nouvelles.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Pour pouvoir agir avec le vecteur de la culture dans leurs pratiques, les animateurs et animatrices socioculturelles devront avoir abordé un certain nombre de concepts concernant la place de l'art dans la société, ce qui se joue entre l'oeuvre et le sujet, des postures professionnelles permettant la participation des publics.

- concepts pédagogiques : les pédagogies participatives comme modèle d'intervention pour les techniques de médiation;
- concepts philosophiques : une approche philosophique (pragmatiste) permettant la valorisation de l'expérience des personnes;
- concepts socioculturels : la place de l'art, l'action culturelle et le projet de l'art communautaire, les approches par la démocratisation et la démocratie culturelle;
- dispositifs et techniques de médiation culturelle : quel travail de médiation avec les publics et comment expérimenter et créer des outils pédagogiques de médiation culturelle
- concepts juridiques : apports de droit liés à la culture.

Formes d'enseignement :

Cours ex-cathédra
Travail en atelier
Travaux par groupes

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 **Intitulé du module** **Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle** **2015-2016**

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La présence est obligatoire.

Des recherches personnelles et des lectures sur les thématiques traitées seront demandées au cours du module.

Modalité d'évaluation :

Travail écrit individuel portant sur les concepts théoriques abordés en philosophie de l'esthétique, à remettre pour le **vendredi 24 juin 2016 (semaine 25)**. Des précisions seront données au début du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen oral le **mercredi 7 septembre 2016 (semaine 36)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

Article 27, (2011). Regards sur la médiation culturelle. Bruxelles.

Deleuze G., Guattari, F., (1991) *Qu'est-ce que la philosophie*, Paris : les Editions de Minuit.

della Croce, C. (2014) "Une approche par l'art dans la formation en animation socioculturelle" in : *Pratiques artistiques et intervention sociale, Vie sociale n°5*, : Toulouse : Editions Erès.

Dewey D., (2005) *L'art comme expérience*, Paris : Folio Essai.

Jonckheere de, C. (2011). "Un regard sur la médiation culturelle du point de vue de la philosophie de l'esthétique" in *Regards sur la médiation culturelle à partir d'Article 27*.
Bruxelle : Article 27 Asbl Pôle Bruxelles.

La Fortune J.-M., (dir.). (2012). *La médiation culturelle - le sens des mots et l'essence des pratiques*, Montréal : Presses de l'Université du Québec.

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

DELLA CROCE Claudia

Descriptif validé le *

14 décembre 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Espace public et citoyenneté		2015-2016
Code T.TS.SO359.G8A.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 5 Crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2014-EE+TP2013-TP2012 Semaines 8 à 17 Lundi et/ou mardi				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétence principale : 8. Encourager et soutenir la participation.				
Compétences effectives : 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.				
Compétence secondaire : 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.				
Objectifs : Acquérir des connaissances quant aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de démocratie pour penser l'action participative. Savoir les mettre en rapport avec les politiques actuelles. Connaître quelques projets mettant en oeuvre ces concepts. Connaître les méthodologies participatives et leurs principes d'application sur le terrain de l'animation socioculturelle : diagnostic de quartier, atelier citoyen, action collective, autogestion... Connaître les fondements du droit dans les domaines suivants, en lien avec l'espace public et la citoyenneté : liberté d'expression et de manifestation, droit des associations, droit des fondations et droit des coopératives. Savoir appliquer les notions de droit enseignées.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Contenu : • Espace public et citoyenneté : histoire de la démocratie, notions de philosophie politique, introduction à la sociologie des espaces urbains et à la géographie urbaine et approches participatives, sociologie des mouvements sociaux. • Approche communautaire, organisation collective : notions de méthodologie. • Intervention dans l'espace public et promotion de la citoyenneté : pratiques, outils et exemples de projets.				
Formes d'enseignement : Cours Conférences Ateliers				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Espace public et citoyenneté	2015-2016
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

Pour la partie espace public et citoyenneté : examen oral, durant la **semaine 27, du lundi 4 au vendredi 8 juillet 2016**.
Pour la partie droit appliqué : évaluation continue (présence obligatoire et validation individuelle d'un exercice de droit appliqué).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen oral le **mardi 6 septembre 2016 (semaine 36)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8	Remarques
9	Bibliographie
10	Enseignants

Nom du responsable de module *

JETZER Anne et LAMBELET Alexandre

Descriptif validé le *

14 décembre 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	2015-2016
Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité		

Code
T.TS.SO359.G6S.F.15

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langue(s)

français

Volées :
PT2014-EE+TP2013-TP2012
Semaines 8 à 24
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :

2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt

5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.

7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention

Objectifs :

Ce module est axé sur la connaissance et la compréhension des dispositifs socio-juridiques qui se trouvent à la base des interventions professionnelles du service social dans la lutte contre la pauvreté : politique sociale et assurances sociales, prestations sous conditions de ressources, protection des personnes et de leurs ressources, droit des étrangers et mise en oeuvre du droit. A la fin du module, les étudiant.e.s devront :

- Comprendre l'architecture de la politique sociale suisse et les développements en cours;
- Connaître les facteurs de risque et les trajectoires conduisant à la pauvreté;
- Connaître les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion, ainsi que l'évolution des discours relatifs à l'aide sociale;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de la l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, et des assurances perte de gain maternité, maladie et accident;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources;
- Connaître les règles et principes de droit les plus importants pour le service social en matière de procédure, de protection des personnes et de droit des étrangers, ainsi que leurs effets;
- Connaître les sources d'information juridique en ligne;
- Etre capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes dans des cas simples;
- Etre capable d'identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité	2015-2016
---	---------------------------	---	-----------

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et de conseil juridique, financier et administratif, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : solidarité familiale, prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, bourses d'étude, d'un côté ; politiques d'insertion et d'activation, de l'autre.

Il offre aux étudiant-e-s les moyens de compléter leurs connaissances en matière de protection des adultes et des enfants, de droit des étrangers, de poursuites et faillite et de procédure administrative et judiciaire. Il permet aussi d'acquérir des capacités dans la recherche en ligne de réponses socio-juridiques, y compris dans des domaines non encore étudiés.

Enfin, le module traite des modes d'organisation des services sociaux, de la division des tâches et des ressources permettant aux professionnel-le-s de faire face durablement à leur charge de travail. Il offre, par ailleurs, l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Validation en 3 parties :

1. Protection de l'adulte et de l'enfant, organisation judiciaire, poursuite et droit des étrangers :
 - examen écrit le **lundi 4 avril 2016 (semaine 14)**.
2. Politique de lutte contre la pauvreté, dispositifs d'insertion, prestations sous conditions de ressources, organisation des services sociaux, positionnement professionnel et santé au travail :
 - examen écrit le **mardi 17 mai 2016 (semaine 20)**.
3. Assurances sociales et information juridique :
 - examen écrit le **lundi 27 juin 2016 (semaine 26)**.

La note finale est fondée sur la somme des points acquis à chaque épreuve de validation.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen écrit le **lundi 5 septembre 2016 (semaine 36)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Voir supports de cours.

9 Bibliographie

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

Titre de la recherche : Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle

Nom(s) des chercheurs et chercheuses : Jean-Pierre Tabin, Véréna Keller, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni

Titre de la recherche : WORKABLE, Making capabilities work.

Nom(s) des chercheurs et chercheuses : Jean-Michel Bonvin, Philippe Badan, Eric Moachon, Déborah Galster, Emilie Rosenstein

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

PAUCHARD Colette

Descriptif validé le *

14 décembre 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 Intitulé du module Santé mentale 2015-2016

Code T.TS.S0359.G7E.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
--	---

Volées :
PT2014-EE+TP2013-TP2012
Semaines : 15 + 18 à 24
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.

Compétence secondaire :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.
8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées.
8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Objectifs :

- Etre capable de s'approprier une définition de la santé mentale permettant de s'engager dans une action.
- Etre capable de repérer l'aspect limitant de ses propres représentations et les faire évoluer.
- Connaître l'histoire des représentations sociales de la folie ainsi que leur influence sur les modèles de soin.
- Connaître les structures psychiques les plus courantes (névroses, psychoses, états limites).
- Connaître les principaux outils diagnostics et thérapeutiques de la psychologie.
- Connaître le réseau d'intervention et de soutien aux personnes en souffrance psychiques (réseau d'entraide).
- Développer des connaissances théoriques autour des addictions avec ou sans substance.
- Faire évoluer ses représentations autour de la consommation de produits psychotropes et comprendre les différentes fonctions de ceux-ci.
- Connaître la politique fédérale, les différentes approches de la question des addictions et découvrir le réseau de prise en charge à disposition des structures éducatives.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :
Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques.

Ce module aborde les notions de base indispensable à l'action éducative auprès de personnes qui souffrent de troubles psychiques : éléments de santé mentale et de psychopathologie, représentations de la folie, connaissance des addictions avec ou sans substance, etc.

Des intervenants du domaine médico-social présenteront les fondements de leurs actions, ainsi que les enjeux de leurs interventions. Le module sera ponctué de témoignages de personnes concernées.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Santé mentale	2015-2016
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

Présence obligatoire.
Participation active : implication dans les mises en situation et jeux de rôle.
Production filmée d'un spot de prévention.

Examen oral les **lundi 4 et mardi 5 juillet 2016 (semaine 27)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **lundi 5 septembre 2016 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8	Remarques
---	------------------

9	Bibliographie
---	----------------------

10	Enseignants
----	--------------------

Burger Heim Martine
Charvoz Linda
Csupor Isabelle
Descoedres Clément
Erba Ginggen Muriel
Prats Viviane
Tharin Ann
Weber Niels

Nom du responsable de module *

BURGER HEIM Martine

Descriptif validé le *

14 décembre 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module 2015-2016

Enjeux actualisés de l'éducation sociale

<p>Code T.TS.SO359.G10E.F.15</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT 2014-EE+TP2013-TP2012
Semaines 8 à 17
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre les informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.

Compétences effectives :
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle.
10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

Compétences secondaires :
2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).

2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.

Objectifs :
Connaître les transformations en cours dans l'éducation sociale (notamment les questions liées à la hiérarchisation des fonctions, aux nouvelles méthodes de gestion, et à la rareté des ressources) et les effets sur les pratiques.
Se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle et émancipation.
Connaître les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ de l'éducation sociale.
Etre capable d'appliquer des raisonnements juridiques à des situations concrètes rencontrées en éducation sociale.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 **Intitulé du module** **Enjeux actualisés de l'éducation sociale** **2015-2016**

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu :

L'action professionnelle de l'éducateur-trice social-e auprès d'usagers suppose des compétences spécifiques d'intervention, qui seront surtout développées et transmises dans d'autres modules de l'orientation.

Toujours est-il que l'éducation sociale ne saurait être considérée dans le cadre d'un contexte immuable de même que l'exercice de compétences professionnelles ne se déploie pas dans un vide social.

Tel est un des enjeux que l'éducateur-trice se doit aujourd'hui d'affronter.

Sous diverses modalités (recherches empiriques centrées sur les usagers, sur les institutions, sur les professionnels; dispositifs juridiques et politiques; état de la question sur des thématiques classiques de l'éducation sociale), le fil rouge de ce module consiste dans l'examen de quelques tensions et de quelques perspectives qui caractérisent un champ professionnel divers et en évolution.

Ce module comporte quatre parties, leur présentation ne correspond pas au déroulement temporel du module.

1) Recherches de terrain sur l'évolution de l'éducation sociale, réalisées au sein de l'éésp ou dans d'autres sites de la HES-SO. Chaque étudiant est invité à s'inscrire à **deux présentations** parmi l'ensemble de ses recherches.

2) L'éducation sociale à l'épreuve de quelques exemples de dispositifs politiques et juridiques récents :

- Le développement du dispositif vaudois concernant la prise en charge socio-éducative;
- "Droit appliqué" concernant des situations concrètes et fréquentes; responsabilité civile et pénale, droits des usagers.

3) L'intervention en contexte, deux exemples :

- autour de l'insertion socio professionnelle;
- autour de la violence et de la maltraitance.

4) Nouveaux défis (et débats) pour l'éducation sociale :

- l'évolution de l'éducation sociale du point de vue de la hiérarchisation des fonctions;
- les éducateurs-trices sociaux-ales à la conquête de nouveaux terrains.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Examen écrit de "Droit" (sur table), le **lundi 25 avril 2016 (semaine 17), de 10h à 12h.**

Rapport écrit à remettre pour le **mardi 17 mai 2016 (semaine 20).**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen écrit de "Droit" (sur table) le **lundi 29 août 2016 (semaine 35), de 10h à 12h.**
- Rapport écrit à remettre pour le **lundi 29 août 2016 (semaine 35).**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

Cf. descriptifs des cours.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Enjeux actualisés de l'éducation sociale	2015-2016
---	---------------------------	---	------------------

10 **Enseignants**

Aeby Gaëlle Claude
 Berger Jean-Claude
 Berthod Marc-Antoine
 Bovay Judith
 Burger Heim Martine
 Carrasco Kim
 Coquoz Joseph
 Delay Christophe
 Frund Robert
 Gaberel Pascal Eric
 Grand Olivier
 Gremaud Germaine
 Henny Elisabeth
 Lambelet Daniel
 Marin Katja
 Martin Murielle
 Mercolli Mauro
 Paschoud Marie
 Paulus Eric
 Peccatus Séverine
 Pedrosa Maria
 Pillet Alain
 Sans enseignant
 Spack Annelise
 Thommen Coletti Evelyne
 Udressy Olivier
 Vacataire1
 Wenger Nora
 Wernli Heinz

Nom du responsable de module *

SPACK Annelise

Descriptif validé le *

14 décembre 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Formation pratique 2 EE		2015-2016
Code T.TS.SO359.FP2EE.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 30 crédits ECTS - la partie formation "terrain" équivaut à 25 crédits ECTS - la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS .	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volée EE2013				
<u>Semestres 5 à 8</u> Sem.5 : Automne 2015 Sem.6 : Printemps 2016 Sem.7 : Automne 2016 Sem.8 : Printemps 2017				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1EE.F.13)				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<u>Compétences :</u> Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également : 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société 9. Evaluer et réorienter l'action 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux				
<u>Objectifs pour la partie "terrain" :</u> Les buts se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra : • Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités). • Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques. • Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession. • Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain. • Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées. • Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives. • Etre capable d'évaluer ses propres interventions.				
<u>Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :</u> Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra : - Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence. - Etre capable de comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif. - Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle. - Etre capable d'évaluer son action professionnelle. - Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail. - Etre capable de travailler et de développer un posture et une identité professionnelles. - Etre capable de se positionner dans son processus de formation. - Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 2 EE	2015-2016
5	Contenu et formes d'enseignement *		

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).
- Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).
Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

D'une part cette partie du module organise et prépare le suivi de la deuxième période de formation pratique. D'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

6	Modalités d'évaluation et de validation *		
---	--	--	--

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS.

La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 19 al. 2 du Règlement de la filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 85 jours effectifs de formation pratique (équivalent plein temps).
3. Signature du contrat pédagogique tripartite 2 (au plus tard à **fin mars 2016**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Signature du dossier du Contrat Pédagogique Tripartite.
6. Séance tripartite, évaluation finale.
7. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour l'accréditation du module.
8. Bilan écrit du/de la PF.
9. Attestation de 20h de supervision, condition **impérative** pour l'accréditation du module.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

1. Présentation écrite et orale d'une situation au minimum pendant le cours d'analyse de pratique.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation à remettre pour fin juin 2017 (cf brochure FP2).

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Pas de remédiation possible.

En cas d'obtention de la note F :

Répétition de la Formation pratique 2

8	Remarques
---	------------------

9	Bibliographie
---	----------------------

10	Enseignants
----	--------------------

Nom du responsable de module *

ERBA GINGGEN Muriel

Descriptif validé le *

3 juillet 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret